

Envoi par courrier et par télécopieur : 418-646-6169

Québec, le 17 février 2012

Madame Christiane Bernard
Chef de service
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 4^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec), G1R 5V7

**Objet : Projets de réserves de biodiversité pour huit territoires dans la
région administrative de la Côte-Nord
Questions complémentaires (DQ20, n^{os} 16 à 20) du 17 février 2012**

Madame,

En référence au projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet des questions complémentaires dont les réponses sont attendues d'ici le **22 février prochain**.

Question 16

Au regard de chacune des réserves de biodiversité projetées, est-ce que des demandes d'avis de conformité aux schémas d'aménagement des MRC ont été demandées à ces dernières ?

Dans la négative, veuillez expliquer.

Dans l'affirmative, est-ce que le Ministère entend procéder à de nouvelles demandes en ce qui a trait aux changements de statut, soit celui de projeté à celui de permanent?

Question 17

Est-ce que les chemins d'accès conduisant à la ligne d'Hydro-Québec qui traversent la réserve écologique de la Matamec ainsi que la réserve de biodiversité projetée de la Matamec sont ou seront soustraits de la superficie propre à chacune des réserves ?

Question 18

À votre avis, est-ce que l'oléoduc LabMag proposé par New Millenium Iron Corp. pourrait être installé en parallèle à la ligne de transport d'électricité en provenance de la Romaine et traversant tant la réserve écologique de la Matamec que celle de la réserve de biodiversité projetée de la Matamec ? Veuillez préciser et détailler.

Question 19

En raison d'une forte probabilité de recours au dynamitage pour l'enfouissement de cet oléoduc, quelles seraient les contre-indications envisagées par votre Ministère. Veuillez détailler.

Question 20

Le Ministère entend-il appliquer une zone tampon entre la réserve écologique de la Matamec et la réserve de biodiversité projetée de la Matamec ? Dans la négative, veuillez détailler les raisons qui vous incitent à ne pas retenir une telle zone.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat de la commission